

RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022



ASSOCIATION SAINT SOR' LIENS

Mairie de Saint Sorlin-en-Bugey

117, grande Rue

01150 Saint Sorlin en Bugey

contact@saintsorliens.fr

SOMMAIRE

Introduction	p.2
I. Gouvernance	p.2
II. Outils de communication.....	p.2
- Histoire du logo de l'association	p.2-3
- Choix des outils informatiques	p.3-4
III. Groupe « Biodiversité »	p.4
- Inventaire des oiseaux	p.5-6
- Sortie généraliste et sortie Grand Duc	p.6
- Sortie oiseaux	p.6-7
- Batraciens et mare de l'Areymont	p.7-10
- Refuge LPO	p.10
- Autres	p.11-12
IV. Groupe « Échanges et Partage »	p.12
- Le Radi'SEL	p.12-14
- La gratifieria	p.14-15
V. Groupe « Jardin Partagé »	p.15
- Objectifs	p.15
- Activités et réunions	p.16-20
- Plan du jardin	p.18
VI. Actions diverses	p.21
- Fresque du climat	p.21-23
- Troc de plantes	p.23-24
- Invendus du boulanger	p.24-25
- Vite ça déborde. Réduisons nos déchets	p.25
- Accompagnement des élèves du LEAP de Saint Sorlin	p.25-26

Introduction

Face aux urgences climatiques et environnementales notre Association souhaite d'une part créer du lien entre les habitants du village et de ses environs et veille d'autre part à inscrire ses actions dans une démarche de transition écologique plus respectueuse du vivant et de l'environnement.

Ces deux axes ont motivé toutes les actions menées par les différents groupes thématiques durant ces 12 derniers mois :

I. Gouvernance

a) Collégiale

La Collégiale est passée de 12 à 10 membres suite au départ de 2 personnes.

La Collégiale s'est réunie 9 fois entre l'AGC de juin 2021 et le 31 mai 2022.

La première réunion a été consacrée à la répartition des postes dans les différentes commissions.

b) Démarches administratives (réalisées ou en cours)

- création d'une adresse mail et de la plateforme de partage Omnispace
- ouverture d'un compte en banque
- assurance
- inscription en Préfecture
- recherches de financement
- demande en cours de "reconnaissance d'intérêt général"

II. Outils de communication

a) Histoire du logo de l'Association

L'une des premières tâches à laquelle s'est attelée la Collégiale a été la création d'un logo pour l'association. Il nous a en effet paru important de donner une identité visuelle à notre association à travers un logo qui puisse être repris sur les affiches, courriers, et autres outils de communication.

Le cahier des charges que nous nous sommes fixés pour ce logo était le suivant :

- Symboliser les valeurs de l'association, et notamment évoquer la protection de l'environnement, la biodiversité, le partage, la collaboration et l'entraide,
- Montrer un lien avec le village de Saint Sorlin en Bugey,
- Porter le nom de l'association pour être « autoporteur »,
- Pouvoir être réduit à la taille d'un timbre-poste, en noir et blanc, tout en restant lisible et facilement identifiable,
- Sympa et ludique.

Plusieurs idées de dessin ont été proposées par François et discutées au sein de la Collégiale. L'idée de partir d'un cercle s'est rapidement imposée car il s'agit d'une forme simple, aisément identifiable et qui se détache facilement d'un texte. De plus, le cercle évoque la terre, le soleil, mais peut aussi symboliser le cycle du vivant...

L'idée de symboliser le village par sa ligne d'horizon est également apparue comme une façon simple de rattacher l'association à son village en le positionnant au centre du logo.

C'est ainsi qu'a germé l'idée du radis, dont la frontière entre le rose et le blanc est réalisée par cette ligne d'horizon. De plus, la couleur rose est originale (différente du vert auquel on pourrait s'attendre à propos d'une association de protection de l'environnement). Ce cercle rose peut évoquer à la fois le soleil couchant sur le village, mais aussi le réchauffement climatique. Quant au radis, le lien avec le jardin partagé est évident.

Les feuilles du radis ont volontairement une forme humanoïde qui permet d'évoquer un groupe de personnes en train de se concerter, échanger, partager...

Le nom de l'association a naturellement trouvé sa place pour compléter le bas du cercle.

Il ne restait plus qu'à rajouter quelques hirondelles dans le ciel du village pour rappeler la biodiversité, et le tour était joué !

Depuis sa naissance, ce logo a commencé à faire des petits. Lorsque le SEL s'est constitué, c'est tout naturellement que la monnaie d'échange a été baptisée « radis » et qu'il a été possible de créer un logo pour le RadiSEL comme une déclinaison du radis de l'association sous forme d'un petit panier de radis symbolisant la chaîne d'échange et les liens que favorise le SEL.

L'histoire n'en est qu'au début... Petit radis deviendra grand !

b) Choix des outils informatiques

La création d'une adresse mail a été une priorité pour que l'association puisse communiquer et être contactée.

De même, il est rapidement apparu au sein de la Collégiale le besoin de se doter d'une plateforme collaborative permettant de stocker et travailler sur des fichiers communs.

Une adresse e-mail, comme l'adresse postale, nous représente. Elle montre à nos correspondants que nous adhérons à l'image et aux valeurs du service que nous avons choisi. Il n'était donc pas question d'utiliser les services d'un géant de la mondialisation tel que Google qui utilise nos adresses mail comme un instrument de profiling avec l'objectif de créer une base de données mondiale. Au contraire, nous avons cherché des outils informatiques respectant les valeurs de notre association, à savoir des logiciels libres et open source, engagés dans une démarche environnementale responsable et dont les serveurs sont basés en France.

Le fruit de nos recherches s'est porté sur **Mailo** pour nos services de messagerie et **Omni-space** pour l'espace numérique.

- Mailo est le seul service français de messagerie grand public totalement indépendant. Le service est entièrement exploité en France et respecte scrupuleusement les législations européennes et françaises sur la correspondance privée et la protection des données. Mailo

fournit des adresses e-mails non intrusives, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas utilisées pour nous repérer partout sur Internet en association avec un moteur de recherche, une agence de publicité, un réseau social et un navigateur web. Mailo est réputé pour offrir une adresse e-mail pérenne et un service de qualité en constante évolution, se concentrant exclusivement sur la messagerie et ne se dispersant pas en un portail grand public. Enfin, Mailo offre des solutions adaptées aux associations avec notamment la possibilité d'acheter un nom de domaine pour personnaliser nos adresses e-mail, l'aide à la création d'un site web en utilisant les meilleurs produits gratuits disponibles.

- Omnispace est un service basé sur le logiciel libre open source Agora-Project qu'il est possible d'installer gratuitement. Omnispace propose un hébergement simple et complet permettant la création rapide d'un espace de travail, offrant une connexion chiffrée et sécurisée via SSL/TLS, des mises à jour automatiques et régulières, des sauvegardes quotidiennes automatiques. Les données sont hébergées en France dans des serveurs localisés à Gravelines, Roubaix et Strasbourg. Dans le respect de la RGPD, Omnispace s'engage à ne pas transmettre à des tiers les données qui lui sont confiées et à ne faire aucune exploitation commerciale. Omnispace permet le partage de fichiers volumineux, l'organisation de visio-conférences, de forum de discussion, l'envoi de newsletter, etc. Enfin, Omnispace est gratuit dans sa version de base, mais est aussi évolutif permettant de s'adapter aux futurs besoins de l'association.

Nous avons donc créé un espace de travail sur Omnispace sur lequel chaque groupe de travail peut stocker et partager ses fichiers.

Nous avons également ouvert une page publique qui permet via le lien suivant de partager des informations sur l'avancement de nos projets avec nos adhérents :

https://www.omnispace.fr/saintsorliens/?ctrl=offline&_idSpaceAccess=6&objUrl=%3Fctrl%3Ddash-board%26typeId%3DdashboardNews-9

II. Groupe "Biodiversité"

La biodiversité représente les manières de regarder le Vivant à différentes échelles (celles des gènes, des espèces et des écosystèmes).

Durant cette première année 2021-2022, nous avons réalisé les actions présentées dans le tableau ci-dessous, toutes issues des échanges qui ont précédé la création de l'association Saint Sor'Liens, les 11 et 14 novembre 2020 et 31 janvier 2021.

OBJECTIF	ACTION	NOMBRE DE PERSONNES AYANT PARTICIPE	DOCUMENT DE REFERENCE COMPLET
Connaître	Inventaire des oiseaux du village 1 ^{er} mai au 31 déc. 2021	12	GC_St Sor'Liens_inventaire des oiseaux MAJ 28 03 2022
Faire connaître	Sortie « généraliste » 3 octobre 2021	16	20211003_Saintsorliens_Biodiv_CR sortie

	Sortie Grand-duc le 10 décembre et le 15 janvier 2022	2	
	Sortie Oiseaux 7 mai 2022	19	20220507_GC_St Sor'Liens_sortiesoiseaux_V FINAL
Préserver	Sauvegarde et connaissance des batraciens de la mare de l'Areymont 10 février-10 mars	24 (+ 8 élèves du lycée)	SSL_GC Batraciens SSEB 2022 Bilan_FINAL
	Appui lycée pour amorcer la reconnaissance en refuge LPO : rencontre du 30.03.2022	4	

Nous présentons ci-après ces actions et pour plus d'informations nous renvoyons le lecteur aux documents de référence complets, disponibles sur demande auprès de l'association.

CONNAÎTRE

Inventaire des oiseaux du village

Pourquoi avoir réalisé un inventaire sur les oiseaux ? Les oiseaux sont parmi les animaux les plus faciles à voir ou à entendre, les plus présents autour de nous et tout le monde s'accorde pour dire qu'ils sont beaux. Ce sont donc d'excellents alliés pour sensibiliser des personnes à la connaissance et à la beauté de la nature :

Les oiseaux sont aussi de précieux indicateurs de la qualité de conservation des milieux naturels. Et la diversité des milieux naturels présents sur la commune (montagne, plaine, Rhône, habitations) nous permet d'observer une grande richesse d'espèces : certaines sont spécifiques d'un de ces milieux (le harle bièvre sur le Rhône par exemple) et d'autres sont dites généralistes, c'est-à-dire qu'elles sont présentes dans plusieurs milieux (la mésange charbonnière dans les bois et dans les jardins).

Comment nous nous y sommes pris ? Cet inventaire a été participatif. Nous avons diffusé l'appel à observations via le bouche-à-oreille, les courriels et des affiches (voir ci-dessus). Pour faciliter la participation du plus grand nombre, chacun était libre de nous envoyer ses observations dans le format souhaité. Les observations ont été recueillies du 1^{er} mars au 31 décembre 2021. Notre inventaire est uniquement qualitatif, de type présence/absence.



Chacun pourra continuer à nous transmettre ses observations après la période indiquée. Les espèces observées par la suite enrichiront l'inventaire.

Résultats ? Une dizaine de personnes ont participé et plus de 70 espèces ont été recensées.

FAIRE CONNAÎTRE

Sortie « généraliste » le 3 octobre 2021

L'objectif était de permettre aux personnes de Saint Sor'Liens intéressées par la biodiversité de faire connaissance, de les informer sur les actions en cours, de découvrir et d'identifier des espèces d'arbres, d'observer les oiseaux, de repérer les indices de Castor d'Europe sur l'île de la « Traille » (voir photo ci-jointe).

A l'issue de cette sortie, il a été proposé de réaliser un plan de la promenade réalisée en y indiquant la localisation des espèces d'arbres rencontrées, pour que les habitants du village puissent identifier ces espèces mais ce projet n'est pas encore finalisé.



Sorties Grand-duc les 10 décembre 2021 et 15 janvier 2022

Une première sortie a eu lieu en partenariat avec la LPO le 10 décembre 2021. Malheureusement seules 5 personnes de Saint Sor'Liens ont pu y participer sur la vingtaine de personnes présentes. Les autres places étant réservées aux adhérents de la LPO. Nous avons pu observer le Grand-duc de « l'Areymont ». Une deuxième sortie a été organisée le 15 janvier 2022 spécifiquement à l'attention des habitants du village cette fois.



Mais cette fois le brouillard et le froid ont freiné les envies de voir ce beau rapace. Il n'y avait que deux personnes qui ont pu entendre résonner le bou...hou...hou...hou du Grand-duc, que l'on devinait derrière un rideau de... brouillard.

Sortie Oiseaux du 7 mai 2022

Ancien ornithologue professionnel à l'Office français pour la biodiversité (OFB) et jeune retraité, Maurice nous a tous éblouis par son savoir, son écoute, son humilité et sa gentillesse. Nous nous sommes retrouvés à 8h30 au parc de l'Areymont puis nous avons pris le chemin de la place de la Halle pour remonter l'église et continuer dans les hauteurs du village jusqu'à la route de Souclin avant de redescendre vers le lavoir de Collonge puis de rejoindre le Rhône (voir photo ci-dessus). Nous l'avons longé jusqu'au château de la Durandière puis nous sommes retournés au parking.

Nous avons entendu et observé une 40aine d'espèces d'oiseaux et enrichi l'inventaire des oiseaux du village de quelques espèces pour atteindre 80.

Par exemple, nous avons observé un très joli passereau que plusieurs d'entre-nous ont pu admirer dans de très bonnes conditions, le Bruant zizi, et un superbe oiseau de proie (« rapace »), probablement peu fréquent dans le ciel de Saint Sorlin, hormis peut-être pour ceux qui pensent à lever la tête quand la température devient favorable aux vols des rapaces : le Balbuzard pêcheur.

Cette sortie a été aussi l'occasion d'en savoir plus sur la vie des oiseaux grâce aux réponses apportées par Maurice aux questions des participants.

Observation avec notre guide, Maurice BENMERGUI (au centre)

Au total, une 20aine de personnes ont participé à cette sortie (nous avons limité le nombre de participants pour limiter le dérangement des oiseaux et garantir de bonnes conditions d'observation).

Nous l'avons organisée en partenariat avec la LPO de l'Ain. Celle-ci a mandaté Maurice BERMERGUI pour être notre guide.



PRESERVER

Sauvegarde et connaissance des batraciens de la mare de l'Areymont

L'objectif de cette action est de :

- constituer un réseau de bénévoles,
- sensibiliser les automobilistes à la présence des batraciens pour qu'ils les évitent,
- sauver et dénombrer les batraciens qui migrent,
- dénombrer la mortalité due aux automobiles,
- mieux connaître la biologie des batraciens,
- sensibiliser les riverains et les habitants du village à notre action,
- stopper la prédation piscivore dans la mare de l'Areymont, et au-delà s'interroger sur l'impact de la gestion (poissons, végétations...) de la mare sur les batraciens et mettre en place des actions.

Il s'agit de la troisième année de suivi après 2020 et 2021.

Nous rappelons que toutes les espèces de batraciens sont protégées. Il est par conséquent interdit de les manipuler. Nous le faisons uniquement dans le cadre de cette opération de sauvetage.

Les bénévoles : le suivi 2022 a eu lieu du 10 février au 10 mars avec deux sorties par soir (19h00 et 21h00) quand cela était possible (90% des créneaux ont été couverts).

24 bénévoles ont participé. Un grand merci à eux !

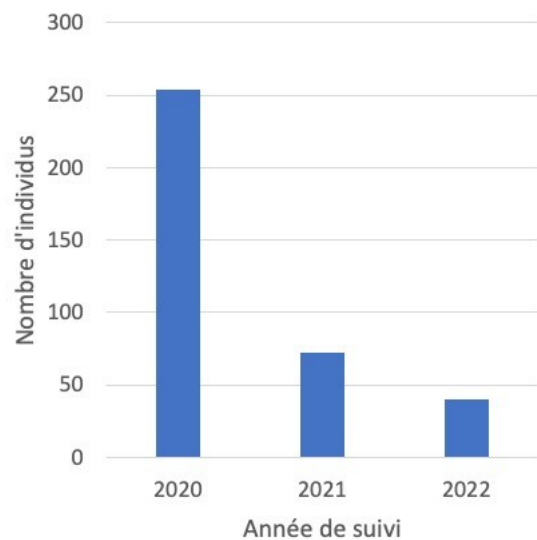
Sensibiliser les automobilistes : la mairie nous a aidés à installer des panneaux (voir photo). Elle en a même racheté suite au vol de quelques-uns.



Sauver et dénombrer : ce sont 42 batraciens qui ont été transvasés depuis les environs de la mare de l'Areymont vers celle-ci. Cela représente presque 2 fois moins de batraciens qu'en 2021 (72) et 6 fois moins qu'en 2020 (254), voir graphique ci-après. En 2022, le Crapaud commun a représenté presque 100% de l'effectif. Il y eu également 2 Grenouilles rouges.

On peut s'interroger sur cette chute des effectifs : effet de la sécheresse sur la population de crapauds hors période de reproduction les années précédentes (même si 2021 a été une année humide), temps sec pendant la migration, manque de végétation dans la mare, prédation par les poissons... ?

Crapaud commun à l'Areymont
comparaison 2020/2021/2022



Dénombrer la mortalité due aux automobiles :

Le nombre de batraciens retrouvés morts est de 3, contre 12 en 2020 et 15 en 2021, ce qui représente respectivement 5, 15 et 8% des effectifs.

La plupart des individus morts sont retrouvés devant le lycée.

Mieux connaître la biologie des batraciens : il semble y avoir un pic de migration dans la 2^{ème} 15aine de février.

Stopper la prédation piscivore dans la mare de l'Areymont (c'est-à-dire empêcher les poissons de dévorer œufs, têtards et adultes) et au-delà s'interroger sur l'impact de la gestion de la mare sur les batraciens (poissons, végétations...) et mettre en place des actions :

Sensibiliser les riverains et les habitants du village :

Une sortie a été organisée avec 8 élèves internes du lycée de Saint Sorlin et leur enseignante, Malvina DUC.

Les élèves ont beaucoup apprécié cette sortie. Une communication a été faite sur le site Facebook du lycée après la sortie (voir photo).

Par ailleurs, nous avons observé que les locataires du gîte du lycée n'étaient pas au courant de notre action en faveur des batraciens, et donc ne faisaient pas attention lors de leur aller-retour au lycée. De plus certaines personnes locataires rencontrent des difficultés pour trouver l'entrée du lycée pour accéder au gîte (peut-être en raison de leur GPS), ce qui les amène à passer plusieurs fois sur les routes qui entourent la mare.

Il serait donc utile de voir avec le lycée si cette situation peut être améliorée.



Sortie à la mare de l'Areymont avec des internes du lycée de Saint Sorlin, le 2 mars 2022

Nous nous demandons pourquoi :

- d'après nos comptages, la population d'amphibiens a chuté sévèrement depuis 2020,
- nous n'avons pas observé de pontes alors qu'en 2020 et les années antérieures de longs chapelets d'œufs s'étiraient en travers de la mare, dans toutes les directions ; en 2021 les pontes étaient déjà plus rares et uniquement localisées dans les petits espaces protégés de la mare, entre la berge et les roseaux.



Brochet dans la mare de l'Areymont, février 2022

Si nous considérons que la mare de l'Areymont permet la vie et la reproduction des batraciens, notre suivi et la raréfaction rapide de ces derniers nous amène à nous poser des questions :

- la présence de poissons est-elle pertinente ? Ce sujet mériterait-il une discussion entre toutes les parties prenantes ?
- la mare ne mériterait-elle pas d'être enrichie en végétation aquatique, avec une gestion raisonnée de celle-ci ? Cette végétation permettrait de diversifier les habitats et donc la faune, et en particulier de protéger les pontes de batraciens,
- Les rats musqués et ragondins sont-ils à l'origine de la disparition de la végétation ?
- une fauche d'entretien trop fréquente limite-t-elle le développement de la végétation ? l'augmentation de la surface de berges en pente douce à l'intérieur de la mare pourrait-elle favoriser l'implantation de la végétation et, par conséquent favoriser le développement de certaines populations d'insectes comme les odonates (libellules),
- l'aménagement d'une haie (corridor écologique) sur le côté sud-est de la mare pourrait-elle favoriser la migration des batraciens ?

Le groupe biodiversité de Saint Sor'Liens, en lien avec la mairie de Saint Sorlin et le Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes travaille à améliorer les fonctionnalités écologiques de la mare.

Refuge LPO

Le lycée de Saint Sorlin travaille avec notre association sur différents projets. Plusieurs enseignants sont intéressés par notre action sur les batraciens. Une enseignante a voulu aller plus loin. Nous lui avons suggéré d'entamer une démarche de labellisation du parc du lycée en « refuge LPO ».

Créer un « refuge LPO », c'est :

- améliorer le cadre de vie de l'établissement,
- renforcer le lien social entre les membres de votre établissement,
- créer une zone refuge pour la biodiversité (aider les oiseaux en hiver, créer des sites de nidification ou de reproduction, planter des espèces indigènes, diversifier les milieux, créer une mare pédagogique...)
- privilégier l'ouverture vers l'extérieur et échanger avec d'autres établissements.

C'est ainsi que début mars, nous nous sommes retrouvés avec cette enseignante et deux membres de la LPO pour discuter de cette opportunité. Nous avons visité le parc du lycée et les dépendances (chauves-souris). Ce rendez-vous a confirmé le potentiel « nature » du lycée et l'intérêt pédagogique de la démarche du « refuge LPO ». Le lycée réfléchit désormais à la manière de poursuivre ce projet.

**PROPOSITIONS D’ACTIONS ISSUES DE REFLEXION QUI ONT PRECEDE LA
CREATION DE L’ASSOCIATION : ATELIERS DES 11 ET 14 NOVEMBRE 2020 ET
DU DE LA REUNION BIODIVERSITE DU 31 JANVIER 2022**

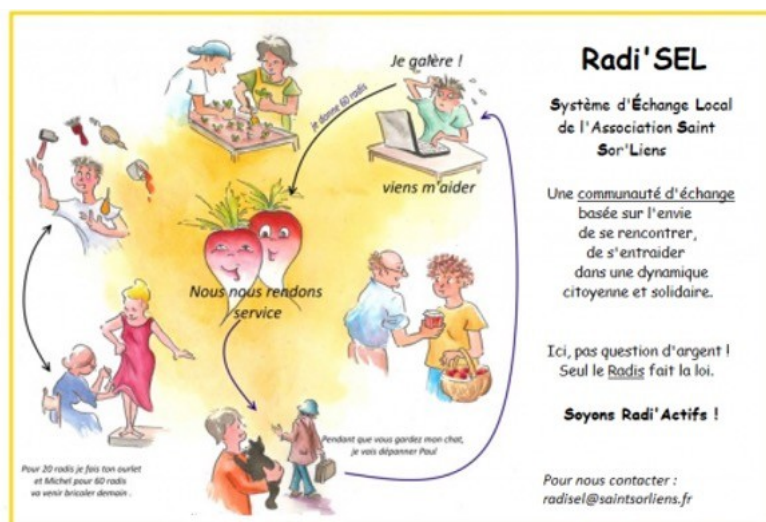
Action commencée	Discussion commencée
------------------	----------------------

OBJECTIF	ACTION	Détail
MIEUX CONNAÎTRE	Recenser les espèces et réaliser des inventaires	Atlas de la biodiversité communal (ABC)
		Inventaire sur un groupe spécifique →oiseaux
		Suivi participatif « oiseaux des jardins » https://www.oiseauxdesjardins.fr/index.php?m_id=1127&item=18
		Suivi participatif « papillons » http://www.vigienature.fr/fr/operation-papillons
		Chauve-souris : inventaire des gîtes à chauve-souris (LPO AURA)
	Étude des sols agricoles	
FAIRE CONNAÎTRE, SENSIBILISER	Sortie faune	Balade sur les oiseaux et se former aux chants en amont, sortie libellules, faune du jardin (insectes, faune du compost...), sur les traces du castor et de la loutre, sur les traces du hérisson → en s’appuyant sur des experts quand cela est possible
	Sortie botanique	Sortie orchidées, sur les arbres, sortie « plantes qui se mangent », sortie plantes urbaines (Sauvage dans ma rue http://www.vigienature.fr/fr/flore/sauvages-de-ma-rue)
	Livret d’accueil communal sur la biodiversité	
		Lecture de paysage avec les « anciens » en partenariat avec des associations : marcheur du matin/amis du Vieux Saint-Sorlin/ chasse
	Partenariat bibliothèque / partage de livres	
ET PROTÉGER	Mettre en place des actions pour la protéger Exemple : Batraciens → installation panneaux, dont un plus grand panneau près de l’Areymont	

OBJECTIF	ACTION	Détail
« SOUTENIR » LA BIODIVERSITE	Créer des habitats	Créer/mettre en place des nichoirs à oiseau, hôtel à insectes, abris à hérissons (jardin partagé ?)
	Amélioration des fonctionnalités écologiques de la mare de l'Areymont	Marathon biodiversité : haies, mare
	Lutter contre la pollution lumineuse	
MOMENTS CONVIVIAUX AUTOUR DE LA BIODIVERSITE	Mettre en place des « rituels » saisonniers : fête du printemps...	

III. Groupe "Échanges et Partages"

⇒ Le Radi'SEL



Le Radi'SEL a vu le jour cette année par le biais d'un collectif d'organisation composé de 6 personnes (Léa, Murielle, Sabine, Corinne, Cécile et François) et est issu d'une proposition d'action de la commission « Échanges et Partages » de l'association Saint Sor'Liens.

La mise en place de ce SEL a notamment été permise grâce à des réunions du collectif d'orga-

nisation, à la rencontre de membres actifs d'autres SEL voisins, à des échanges avec la Collégiale de Saint Sor'Liens, et à la création d'une plateforme numérique.

Pourquoi le SEL ?

Il s'agit d'un outil fédérateur ayant pour but de favoriser les échanges, en tous genres, au sein d'une communauté : de la transmission de savoirs (savoir-faire, compétences, passions) aux services les plus variés en passant par le prêt ou le don d'objets. L'idée est de promouvoir la création de liens, la solidarité de proximité et le concept de sobriété matérielle à travers la mutualisation de nos ressources.

La mise en place du SEL a demandé une réflexion approfondie autour des documents qui régissent ce SEL, à savoir une charte et un règlement intérieur. Ces documents ont été rédigés en prenant en compte le règlement et le fonctionnement de l'association Saint Sor'Liens, dont le SEL est une des composantes. En terme de communication visuelle, un logo a été créé sur le modèle de celui de Saint Sor'Liens.



Ce Radi'SEL a ainsi été lancé le 10 Avril 2022 ce qui a suscité huit nouvelles adhésions à l'association Saint Sor'Liens. Ce temps d'inauguration a aussi permis d'étendre le réseau des personnes utilisatrices du Radi'SEL.

Entre le jour de l'inauguration, le 10 avril 2022 et aujourd'hui les 7 utilisateurs actifs du Radi'SEL ont réalisé 14 échanges et totalisé un mouvement total de 248 Radis." Ces échanges sont assurés par les responsabilités civiles individuelles de chaque adhérent.

Cette première BLE (Bourse Locale d'Échanges), à l'occasion de l'inauguration du Radi'SEL, nous a permis de créer des outils d'animation/panneaux qui seront réutilisés lors de futures BLE. A cette occasion deux ateliers ont été proposés : un atelier Tawashi par Christelle et un atelier "lessive à la cendre" par Clément. Cet événement a fait l'objet d'articles dans le Progrès et la Voix de l'Ain, pour l'annoncer et en relater le déroulement.



Le Radi'Sel repose par ailleurs sur la mise en place d'une plateforme numérique « CommunityForge », relativement simple d'utilisation, gratuite et recommandée par le SEL des Lauzes (Nord Isère). Nous l'avons paramétrée afin de correspondre à nos usages et au fonctionnement souhaité pour le Radi'Sel.

Cette plateforme permet :

- de présenter le Radi'SEL et de donner des informations sur les activités de notre SEL,
 - de mettre à disposition, le règlement intérieur, la charte, la notice explicative de la plateforme, les comptes-rendus des activités,
 - d'élargir la communauté d'échange habituelle, en passant d'une solidarité familiale/ amicale à une solidarité de territoire.
 - de créer une unité d'échange commune : le Radis.
- Grosso modo, une minute de service rendu ou de bien prêté correspond à un radis.

Comment sera dynamisé ce SEL ?

Nous souhaitons organiser des BLE (Bourse Locale d'Échanges), qui se tiendront régulièrement (tous les 2 mois par exemple) afin :

- d'accueillir de nouveaux inscrits
- de soutenir les radi'selistes dans leur prise en main de la plateforme en ligne
- d'organiser un temps convivial et d'échanges sur un lieu et un temps donné, entre les nouveaux et anciens adhérents.

Nous souhaitons notamment que chaque affilié au SEL puisse poster une annonce lors de son inscription afin de s'engager rapidement dans la pratique du SEL.

⇒ Gratifieria

Comme cela a été annoncé par Léa lors de l'Assemblée Générale Constitutive de Saint Sor'Liens en 2021, des gratifierias seront proposées.

Aussi appelé « Marché gratuit » ou « Zone de Gratuité », l'idée est de venir déposer des objets dont nous n'avons plus l'utilité et que l'on accepte de donner, sans attendre quoique ce soit en retour. Chacun peut ensuite se servir gratuitement, qu'il ait ou non quelque chose à offrir, cela

Dernières demandes

- Je cherche à réparer un casque audio – Membre 2
 - je recherche une aide pour ouvrir le coffre de mon forester – Membre 23
 - Je recherche des conseils pour la conception et la réalisation d'un dressing sous pente – Membre 10
 - Je recherche des boîtes vides de 12 œufs – Membre 3
 - Je recherche une personne pour partager, jouer de la guitare acoustique – Membre 9
- Ces données ne peuvent être utilisées qu'entre les membres de RADI'SEL

Dernières offres

- Je donne des graines de glycine – Membre 2
 - propose Graines de Kéfir de fruits – Membre 3
 - Je prête des jeux de société/puzzles – Membre 25
 - Je propose de l'aide en anglais – Membre 25
 - J'offre des plants de tomates – Membre 13
- Ces données ne peuvent être utilisées qu'entre les membres de RADI'SEL

Échanges réalisés récemment

- Membre 13 a donné J'offre des plants de tomates
- Membre 16 a donné Je cherche un rotofil
- Membre 23 a donné raccourcissement de frange
- Membre 17 a donné Propose sac banane
- Membre 2 a donné voiture Partner



n'a pas d'importance. Il ne s'agit pas de se "débarrasser" d'objets mais de transmettre des objets qui nous paraissent avoir de la valeur et auxquels on souhaite donner une nouvelle vie.



IV. Groupe "Jardin Partagé"

Un espace nature ouvert à toutes et tous, au cœur du village.

Un lieu de vie où l'on se rencontre et jardine ensemble dans le respect du Vivant.

Un cadre serein et apaisant pour venir se ressourcer et s'émerveiller.

Ce possible prend forme à présent, depuis que l'association Saint Sor'Liens a signé une convention pour la parcelle de la Corbatière, rue de Breuvant.

Le **Jardin Partagé** peut être un formidable outil local pour faire réfléchir aux enjeux climatiques et environnementaux, et fédérer les habitants de la commune et des environs pour agir dans le sens de la transition écologique. A nous toutes et tous de s'approprier ce projet plein de sens et de le faire vivre !

Les objectifs :

- créer un lieu convivial au sein d'un espace naturel, un lieu esthétique grâce à la diversité de la flore et de la faune, et aux touches artistiques qui pourront germer un peu partout.
- créer un lieu productif avec des pratiques respectueuses du Vivant (permaculture, agroécologie), en réponse au besoin d'une alimentation locale et saine, de la production et la circulation de semences locales reproductibles.
- créer un espace où on stimule et préserve la biodiversité.
- créer un lieu où observer, échanger, expérimenter, apprendre, transmettre : un lieu pédagogique pour notamment sensibiliser les plus jeunes.

Une trentaine d'adhérents et adhérentes souhaitent s'impliquer dans le groupe thématique Jardin Partagé ; beaucoup ont déjà participé à différentes actions depuis la création de l'association.

3 référents pour l'instant : Yvonne Fontaine, Paul Declerck et Clément Mugnier. Tous les 3 se sont réunis à de nombreuses reprises depuis 1 an pour écrire les grandes lignes du projet ainsi que préparer-débrief-faire les comptes rendus pour les réunions avec la Mairie (notamment la commission développement durable), l'ACIRF et le Lycée Saint Sorlin (pour établir et signer la convention pour le terrain de la Corbatière) et la Collégiale de l'association. Gérard Fontaine a également beaucoup participé aux réunions avec la Mairie, l'ACIRF et le Lycée.

Activités et réunions depuis juin 2021 :

Durant l'**automne 2021** le projet Jardin Partagé a été peaufiné afin de pouvoir l'exposer au mieux à l'ACIRF, au Lycée St Sorlin et à la Mairie (que nous avons déjà rencontrée à plusieurs reprises, en particulier au sujet d'un autre terrain, à Pré Bury), avec l'espoir de pouvoir rapidement avoir l'usage du terrain de la Corbatière et commencer à créer le Jardin Partagé.

* **6 octobre 2021** visite des jardins partagés "O Jardins d'Or" à Saint Didier au Mont d'Or. L'association qui occupe ce lieu a signé depuis plusieurs années une convention avec l'ACIRF et l'école de Fromente, d'où l'intérêt particulier de la visite. *(CR sur demande)*

* **8 décembre 2021** 1ère rencontre avec les représentants de l'ACIRF et du Lycée Saint Sorlin, dans le but d'exposer le projet Jardin Partagé et commencer à discuter les modalités d'une éventuelle convention. *(CR sur demande)*

* **26 janvier 2022** 2ème rencontre avec les représentants de l'ACIRF et du Lycée Saint Sorlin, pour travailler sur notre proposition de convention, élaborée en nous inspirant de la convention du jardin "O Jardins d'Or". Il est acté lors de cette réunion que, dans le cadre de cette convention, l'association Saint Sor'Liens et le Lycée Saint Sorlin entretiendront des liens étroits, en particulier pour coorganiser régulièrement pour les élèves du lycée des ateliers jardinage & biodiversité qui s'inscriront dans leurs cours. L'ACIRF donne son accord pour des constructions légères en lien avec les activités du Jardin Partagé : un abri à matériel, un carport pour les ateliers ainsi que des toilettes sèches.

* **5 février 2022** 17 adhérentes et adhérents du groupe thématique se sont retrouvés dans un moment convivial à l'orée d'un bois, pour échanger sur les objectifs et contraintes du projet Jardin Partagé ainsi que sur les attentes et envies de chacune et chacun. *(CR sur demande)*



* **17 février 2022** rencontre avec le Maire et quelques élus de la Mairie, notamment les référents de la commission développement durable et de la commission urbanisme, afin de

faire un point sur l'association Saint Sor'Liens et sur le Jardin Partagé, sur notre avancée concernant la parcelle de la Corbatière, et échanger sur les constructions indispensables au bon fonctionnement du projet. Lors de cette réunion, la Mairie nous informe qu'étant donné que le terrain est en Zone A et que nous ne sommes pas exploitant agricole, elle ne peut pas nous autoriser à construire, même des constructions légères, que ce soit un abri à matériel, un carport pour l'espace accueil ou des toilettes sèches. Par contre la Mairie nous dit qu'elle tolérera la construction d'un abri à matériel d'à peu près 5m² si celui-ci ne pose pas de souci en terme de sécurité et s'il est bien éloigné de la route. De plus, cet abri ne devra pas être un problème pour les ABF (en particulier pas de tôle apparente ; mettre des tuiles). La Mairie nous propose l'aide des employés communaux pour nous débarrasser des sacs poubelles en déchetterie lors du nettoyage à venir de la parcelle.

*** 28 mars 2022** 3ème rencontre avec les représentants de l'ACIRF et du Lycée Saint Sorlin, et SIGNATURE DE LA CONVENTION pour la parcelle de la Corbatière, entre l'association Saint Sor'Liens, l'ACIRF, le Lycée Saint Sorlin et l'association du Lycée. (voir la Convention).



*** 2 avril 2022** mail aux élus suite à la signature de la convention et d'un entretien téléphonique entre un référent du Jardin Partagé et M Didat de la Chambre d'Agriculture (section urbanisme). Dans ce mail nous informons d'abord la Mairie que notre assurance MAIF ne couvrira pas de constructions si celles-ci ne sont pas officiellement autorisées. Mais nous partageons l'information suivante livrée par la Chambre d'Agriculture : la Mairie, à la demande de l'association Saint Sor'Liens, a le droit de faire une modification du PLU pour la parcelle de la Corbatière en zone A, étant donné que l'association a pour objet la transition écologique, que la première destination d'une zone A est la mise en valeur et la protection des ressources naturelles, et que ces constructions sont une nécessité pour atteindre cet objectif de protéger la biodiversité. Une telle modification autoriserait donc les constructions indispensables au projet, indispensables de part leur fonction mais aussi pour la récupération d'eau de pluie : un abri à matériel de 20m², un carport de 35m² pour abriter une partie de l'espace accueil avec des bancs et des tables pour pouvoir animer les ateliers, ainsi que des toilettes sèches de 5m². (voir le mail)

A partir du 4 avril 2022, plusieurs séances du grand nettoyage de la parcelle ont lieu, avec à chaque fois la présence d'une dizaine d'adhérentes et adhérents motivés. Ramasser les innombrables morceaux de plastique (à peu près une trentaine de sacs poubelles de 100L rem-

plis), enlever les très nombreuses barres métalliques enterrées issues des anciennes serres ainsi que des tuyaux de goutte-à-goutte, et commencer à déterrer les bâches de serre sur quatre lignes qui font toute la longueur de la parcelle. Aujourd'hui, si le terrain est bien plus propre en surface, reste le gros problème des bâches enterrées. Nous avons bénéficié de l'aide de Guillaume Minand avec son tracteur, à deux reprises, mais cela s'est avéré insuffisant. Nous sommes en train de chercher une solution pour les enlever.



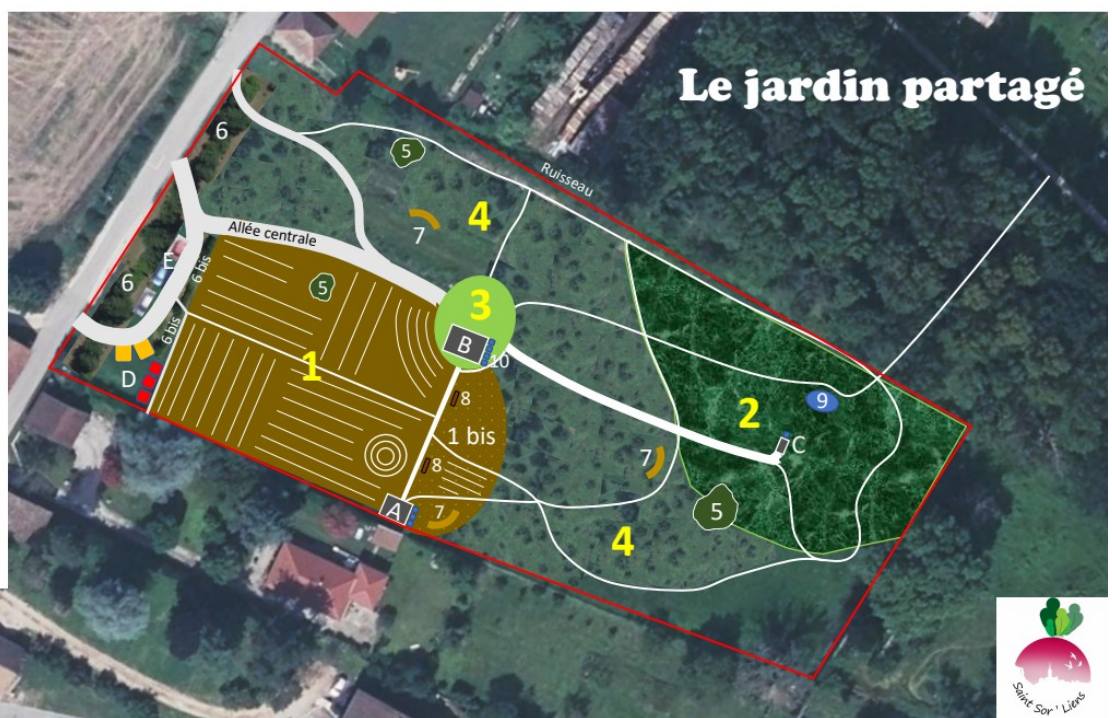
*** 8 avril 2022 : rencontre du groupe thématique sur le terrain de la Corbatière pour discuter du plan du Jardin Partagé :** une dizaine d'adhérents et adhérentes échangent à partir des propositions de plan des référents du groupe thématique. Nous parlons en particulier des différentes zones principales (un potager d'à peu près 2000m²/ une forêt comestible de 2000m² environ / verger & prairie / un espace accueil au centre de la parcelle d'à peu près 300m² dont 35m² de carport), des constructions et de leur emplacement, de la haie coupe-vent, du parking, de l'allée centrale, d'une mare, des zones refuge biodiversité.

A la suite de ces échanges, et après un gros travail sur la version numérique du plan par François, le plan du Jardin Partagé est né !

Légende:

- 1: Potager**
- 1 bis: Potager école
- 2: Forêt nourricière**
- 3: Aire d'accueil**
- 4: Verger / Prairie fleurie**
- 5: Zones refuge biodiversité
- 6: Haie coupe-vent (5m)
- 6 bis: Haie
- 7: Butte de cultures
- 8: Bacs de cultures
- 9: Mare
- 10: Cuves récupération eau de pluie

- A: Abri à matériel
- B: Espace accueil couvert
- C: Toilettes sèches
- D: Zone compost et matières
- E: Espace de stationnement



des constructions au Jardin Partagé. Le paragraphe concernant le Jardin Partagé dans le compte rendu de ce conseil est consultable sur le site de la Mairie. Comme nous l'avons dit aux élus lors de cette réunion du 28 avril, ces lignes dans le CR du conseil municipal posent problème: en effet, d'une part dans son mail aux élus l'association Saint Sor'Liens n'a pas demandé une révision du PLU mais une simple modification (processus nettement moins contraignant, moins long et moins onéreux), d'autre part l'abri matériel n'est pas mentionné, seule l'expression ambiguë "structure d'accueil du public" apparaît. Pendant la réunion nous faisons un point sur le nettoyage en remerciant la Mairie pour le ramassage des sacs poubelles. Nous présentons le plan du Jardin Partagé et insistons sur le fait que le projet ne pourra être viable sans un lieu où entreposer le matériel ni sans toitures pour faire de la récupération d'eau de pluie. M. le Maire nous informe que suite à un débat au conseil municipal il a été décidé qu'il n'y aura pas de révision du PLU pour le Jardin Partagé. Qu'en revanche notre demande pourrait être intégrée dans trois ans lors de la révision décennale du PLU et que l'ensemble des élus soutient le projet Jardin Partagé. Nous répondons que d'une part nous n'avons pas proposé une révision mais une simple modification, que d'autre part il n'est pas possible que nous attendions trois ans pour ces constructions vu notamment la taille de la parcelle, le nombre d'adhérents en constante augmentation et l'objectif d'accueillir des groupes scolaires qui auront besoin de matériel sur place. Nous rappelons également qu'il est important que nos élus soient à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux. Il est convenu en fin de réunion que la Mairie appellera la Chambre d'agriculture et regardera également la question du parking.

* A partir du **16 mai 2022**, plusieurs rendez-vous d'adhérents ont permis de démarrer un beau travail.

La première tâche a consisté à faucher et passer la tondeuse pour tracer 2 voies, dégager une zone à l'entrée pour entreposer des matières (broyat donné par un voisin d'une part et tonte d'herbe d'autre part), et un espace de 10m sur 8m environ, qui recevra une première butte (dans la future zone verger&prairie, selon le plan du jardin).



La terre très compacte nous a conduit à choisir de réaliser une butte en «lasagnes». Nous avons déposé sur un arc de cercle de 6m de long sur 1,5m de large successivement de l'herbe juste tondue, de l'herbe fermentée datant de 8 jours, puis du broyat. Un copieux arrosage a suivi. Nous avons réitéré une fois les 3 couches. Le tout a été à nouveau arrosé. Nous avons terminé par une épaisseur de terre.

Puis est venu le temps des plantations toutes préparées depuis quelques semaines par Clément : une dizaine de tomates, quelques tournesols et maïs, 4 potimarrons de 2 variétés différentes, 4 courgettes, 2 courges muscade, du basilic, des œillets d'Inde, 2 plants de patate douce, des capucines, des choux Kale, des blettes et de l'artemisia annua.

Suivant les plants, nous avons préparé des mélanges de terre + fumier de cheval, ou terre + terreau, ou un mélange des trois. Pour chaque plant, un gros trou a été fait dans la butte, à demi rempli du mélange. Nous avons installé les plants, rebouché les trous avec le reste de terre et bien arrosé. La disposition des plants a été réfléchi au mieux en fonction de l'exposition, au soleil, au vent, et de l'ombre potentielle des autres plants.

Il ne reste plus qu'à surveiller l'arrosage. Allez voir, les tomates ont déjà eu besoin d'être tuteurées, les premières courgettes seront bientôt prêtes à être récoltées, et les capucines ont fleuri !



* **18 mai 2022** Gérard Fontaine, Paul Declerck et Clément Mugnier se rendent à l'AG de l'ACIRF à Lyon pour remercier les membres de cette association avec qui nous avons signé la convention et faire un exposé sur Saint Sor'Liens et le projet Jardin Partagé. A l'occasion de notre présentation, nous avons reçu beaucoup de commentaires enthousiastes. L'ACIRF nous demande de leur envoyer des devis si nous avons besoin de faire des travaux d'entretien sur la parcelle (en particulier pour un vieux chêne mal en point dont certaines branches menacent de tomber).

* **30 mai 2022** 3ème réunion avec la Mairie lors d'un pré-conseil, en présence du Maire et de nombreux élus. Nous faisons un point sur l'association Saint Sor'Liens puis exposons en détails le projet Jardin Partagé. Nous revenons sur la possibilité de faire une modification du PLU pour la parcelle de la Corbatière. Le référent de la commission urbanisme nous informe que suite à son appel à la Chambre d'Agriculture une modification du PLU ne sera pas possible, contrairement à ce qui nous a été dit par cette même Chambre d'Agriculture. De plus le Maire nous dit que la Mairie ne favorisera pas l'association par rapport à des particuliers. Une nouvelle fois le Maire partage avec nous le fait que la Mairie doit déjà gérer de nombreux problèmes en lien avec le PLU et le comportement de certains habitants face à ces questions de constructions. Nous répondons au Conseil municipal que nous comprenons leurs difficultés mais que l'on ne peut pas comparer ainsi les demandes de particuliers et les besoins d'une association qui représente un intérêt collectif.

Nous rappelons que le Jardin Partagé est un outil de transition écologique pour le village, un outil à disposition des habitants et des élus, tout comme le sont le SEL créé par l'association et les nombreuses actions du groupe biodiversité sur la commune.

V. Actions diverses

1. Fresque du Climat :

Une petite dizaine de membres de Saint Sor'Liens ont participé le 3 avril 2022 à un atelier de la Fresque du climat, retour sur cette belle expérience collective!

La Fresque du climat est un atelier collaboratif ludique (avec des cartes) qui connaît un grand succès dans le milieu associatif. En mobilisant l'intelligence collective pour mettre en évidence les liens de cause à effets, les participants peuvent prendre du recul et comprendre les enjeux climatiques dans leur globalité.

L'objectif des inventeurs du concept est de former 1 millions de Français.

Elle s'adresse :

- aux curieux et aux curieuses qui se demandent ce qu'est "l'effet de serre", "le budget énergétique" et le "bilan carbone »,
- à celles et ceux qui se demandent ce qu'est le « GIEC »,
- à celles et ceux qui sont sensibles aux enjeux environnementaux et qui souhaitent en apprendre plus sur les mécanismes à l'œuvre dans le changement climatique,
- à celles et ceux qui se demandent quelle place tient leur collectivité, leur entreprise ou leurs actions en tant que particulier dans ce cycle ?
- aux adultes ou jeunes adolescents.

Une petite dizaine de membres de Saint Sor'Liens ont participé à un atelier de la Fresque du climat, retour sur cette belle expérience collective !

Marie-Laure, Geneviève, Murielle, Corinne, François, Léa, Clément, Cécile, Jeanne et Gilles ont découvert, appris ou mis leurs connaissances à l'épreuve sur les enjeux climatiques, guidé.e.s par Julia Dombradi et Ivan Jouravleff. La méthode repose sur l'intelligence collective : tout le monde participe et s'exprime.

L'atelier a duré environ 3h.



Un exemple de carte



Ivan et Julia, chacun à l'extrémité de la table (photo de gauche) accompagnent les participants pour mieux appréhender le fonctionnement et les mécanismes du dérèglement climatique. Ici, nous identifions les liens de cause à conséquence : l'industrie, l'agriculture, les bâtiments...génèrent des gaz à effet de serre, lesquels amplifient l'effet de serre...



La phase ludique de l'atelier : on colorie les liens entre les cartes, on fait des dessins...pour créer la fresque !



Suite à la création de la fresque, les participants identifient des solutions pour renforcer leur action ou passer à l'action, collectivement et individuellement, pour amener leur pierre à l'édifice et dessiner l'avenir de la planète, en agissant localement.



RESSOURCES COMPLEMENTAIRES TRANSMISES PAR JULIA ET IVAN :

L'aventure ne se termine pas ici ! Aidez-nous à diffuser l'information pour encourager et accélérer la transition.

- a) Parlez de la Fresque autour de vous et invitez votre entourage à participer à un atelier.

Tous les ateliers en présentiel et en ligne : <https://fresqueduclimat.org/dates-demos/>

- b) Rejoignez les réseaux sociaux de la « Fresque du Climat ! »

Sur [Facebook](#) / [Instagram](#) / [Linkedin](#) / [Twitter](#)

- c) Devenez animateur-trice de la fresque ! Les dates des prochaines formations sont sur <https://fresqueduclimat.org/dates-formations/>

Fichiers (sur demande, pour les participants) :

SSL_LA FresqueDuClimat_Selection_supports_visuels2022_Julia-Ivan.pdf

Fresque_du_Climat_engagements_projets_parties_prenantes_Saint_Sor'liens_03_04_2022.pdf

Contacts :

- Julia DOMBRADI : Eclaircie Conseil [projets d'éco-attitude] 06 85 53 82 79
- Ivan JOURAVLEFF 06 24 80 65 26

2. Troc de plantes (30 avril 2022):

Lors du Troc de plantes organisé par les Amis du vieux Saint Sorlin, l'association Saint Sor'Liens a proposé deux ateliers :

a) Atelier théorique à la reconnaissance des graines



* présentation de différentes variétés de graines,

* aide à la reconnaissance par l'illustration du stade floral,

* mise en lien de la graine avec la famille à laquelle elle appartient,

* conseils sur les modalités de semis, de récolte et de conservation.

b) Atelier pratique à la découverte du « presse motte » .



Atelier fabrication de mottes pour les semis avec un mini presse-mottes + semis de laitues.

1° Mettre du terreau dans un récipient et bien l'émietter.

2° Bien humidifier ce terreau (avec l'expérience on trouve facilement le bon rapport terreau/eau ; utiliser un terreau de très bonne qualité pour que les mottes se tiennent bien.

3° Remplir les cases du presse-mottes.

4° Mettre une caisse ou un plateau au sol pour accueillir les mottes.

5° Presser les mottes.

6° Mettre la graine dans le trou.

7° Recouvrir de terreau (très légèrement sur les laitues).

- On peut semer plusieurs graines par mottes pour certaines espèces telles qu'épinards, navets, oignons, betteraves, bettes, mâches car celles-ci poussent bien en poquets de 3.
- Il existe plusieurs sortes de presse-mottes, avec un nombre varié de cases et différentes tailles de case.
- On peut très bien semer ses tomates, aubergines, poivrons en mottes puis les repiquer profondément en godet pour les fortifier avant la plantation.

3. Les invendus du boulanger du Fournil Du Rocher :

- Notre boulanger bio, Bastien est sur la même longueur d'ondes que nous !
- Il n'apprécie pas d'avoir à jeter les invendus et est ouvert à la solidarité.
- Il propose les invendus de la veille à tarif réduit lorsqu'une spécialité du jour manque.
- Il est tout à fait volontaire si nous trouvons une association solidaire pour récupérer et distribuer les invendus, en particulier le dimanche midi, puisqu'il ferme alors pour deux jours.
- Il y a cependant des contraintes, ce qui peut être un frein : Récupération le dimanche vers 12h15, sans connaître à l'avance s'il restera du pain !
- Autre contrainte, il ne semble pas y avoir de structure dans un rayon inférieur à 10km.
- Courant février une association répond présent. Il s'agit de l'association « famille Béthanie » à Bourg St Christophe. Elle est assez enthousiaste, au départ car les restos du cœur ne proposent pas de denrées « fraîches ». Jusque fin Mai les trajets ont été réguliers. Cependant avec l'augmentation du prix du carburant, rapidement la distance pose problème (25 km soit 50 km aller-retour !). C'est avec regret qu'au bout de 3 mois (soit 12 dimanches), l'association annonce qu'elle va suspendre ses trajets. Plusieurs personnes et plusieurs familles ont pu profiter des invendus !

- De nouveaux contacts sont en cours. Or Bastien prévoit sous peu d'aller livrer des magasins bio : il pourrait lui-même aller déposer ses invendus si une nouvelle association se porte acquéreuse.

4. Ça déborde, vite, réduisons nos déchets !

Il était prévu une animation autour du tri des déchets lors de la distribution des sacs jaunes, avec une personne de la communauté de communes : le rendez-vous a été manqué, nous relancerons.

5. Accompagnement des élèves du LEAP de Saint Sorlin

A la demande de deux enseignantes du LEAP, nous sommes allés présenter l'association aux lycéens et lycéennes en début d'année, dans le cadre de leur projet MP6.

En classe de Terminale, les élèves par groupe de 2, 3 ou 4 élèves doivent concevoir, en partenariat avec une structure à caractère socioculturelle un projet ou une action professionnelle. La mission des élèves : concevoir et réaliser une action de service à caractère professionnel qui rend un service à des acteurs ou usagers d'un territoire.

En janvier, les élèves ont pris contact avec nous pour nous signifier leur envie de travailler avec nous sur leur projet. Une convention est signée.

Suite à plusieurs propositions de la part de la collégiale, les élèves trouvent des affinités avec le groupe thématique « Échanges et Partage ». Nous leur proposons d'essayer de mettre en place une boîte à partage au sein de leur lycée pour sensibiliser leur camarade sur les habitudes de consommation et la possibilité de donner une seconde vie à des objets.

L'accompagnement se met en place à travers des échanges de mails et une présentation finale en fin de projet. Les élèves ont trouvé une commode au sein du lycée qu'ils ont restauré avec l'aide de leur entourage familial et des professionnels du lycée.

Le meuble a été poncé/vernissé par les élèves.



Il est installé :

- dans un lieu aussi bien accessible par les lycéen.ne.s que par les adultes suivant une formation au lycée.

- à l'abri de la pluie, fixé au mur et vernis,

Il est ouvert du lundi au vendredi mais fermé le week-end lorsque le gîte est loué.

- l'espace où se trouve le meuble à partage est peu visible (inconvenient : pas de découverte spontanée de l'objet) et à proximité des toilettes (inconvenient ; peu convivial) → ce lieux à été imposé aux élèves suite à leur rencontre avec la directrice pour des raisons de normes de sécurité et de manque d'espace.

Une communication étoffée a été réalisée par les élèves sur : les réseaux sociaux, le site du lycée, des affiches dans les espaces communs, un passage dans les classes pour expliquer la fonction du meuble à partager, la réalisation d'un diaporama individuel pour leur présentation orale et une tentative de prise de contact avec la presse qui n'a malheureusement pas pu aboutir.



Les perspectives du projet :

Les élèves de Terminale quittant l'établissement en fin d'année scolaire, la question du passage de relais se pose.

L'idée de proposer une séance de décoration collective de la boîte a été abordée afin de faciliter l'appropriation de l'objet par les autres élèves du lycée.

Les enseignantes en charge du projet et les membres de l'association Saint Sor'Liens souhaitent poursuivre cette possibilité de partenariat pour l'accompagnement des projets MP6 à venir.